

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit décembre à 15h00

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 18/12/2019 à 14h30 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en la salle de réunion de la Criée à Royan.

Date de convocation : 10 décembre 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT – GUILLEN - LABARRIERE- QUENTIN.
MM CORSAN-DELAUNAY**

Pouvoirs: M. FEDIEU a donné pouvoir à Mme GOT, Mme DERVILLE a donné pouvoir à M. CORSAN

Délibération N°2019-06-060: Approbation Budget Annexe Cordouan 2020

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;
Vu l'instruction budgétaire et comptable ;
Vu le DOB en date du 5 novembre 2019 ;*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1 : d'adopter le projet de budget annexe Cordouan 2020, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 10 190€ et pour la section de fonctionnement à 622 130€

Article 2 : d'autoriser Mme la Présidente à demander les participations au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, au Conseil départemental de la Gironde et au Conseil départemental de la Charente-Maritime au titre du fonctionnement de Cordouan

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan, le 18 décembre 2019

La Présidente


Françoise de Roffignac
SMI
Département de l'Estuaire de la Gironde